

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 20 octobre 2022

Présents :

- Le directeur de l'école : *Monsieur Jean-François MOUGENOT,*

- Les enseignants :

Mesdames Fanny BADOCC, Leticia BARCELO, Caroline DELMAS, Sabine FLEURQUIN, Gwendoline LAMBOLEZ, Fanny LEJEUNE, Elisabeth NICOLAS, Magali RODRIGUEZ, Clémence THOMAS, Monsieur Yannick ALONSO.

- Les représentants de la mairie :

*Madame Annie KELLY-MICHEL élue aux affaires scolaires,
Madame Marie-Pierre YAGUE, service population,
Monsieur Louis GASC, élu aux travaux,
Monsieur Frédéric DIACONO : service technique*

- *La DDEN :*

Madame Marie-Claude MOLINA

- Les représentants des parents d'élèves :

*Mesdames GUILLAMAT Sophie, BADOCC Anne-Christelle, ROUQUETTE Sophie,
Messieurs MICHEL Raphaël et MARSALA Manuel.*

- Excusés :

*Madame l'Inspectrice.
Monsieur Hugo LIOTIER, responsable du périscolaire.*

Installation du nouveau conseil d'école.

Présentation des membres du conseil d'école.

Résultats des élections.

Une liste APIM de 10 candidats élue avec un taux de participation de 52 %, en très légère progression par rapport à l'an dernier. 170 votants, 37 bulletins blancs, 133 suffrages exprimés.

Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance, suite à la décision qui avait été prise en conseil d'école.

Le conseil d'école se prononce sur le renouvellement de cette forme de vote.

Vote à l'unanimité pour reconduire le vote par correspondance pour l'an prochain, et à l'unanimité pour un vote électronique si celui-ci est proposé.

Suivi des travaux.

- Travaux effectués :

- Installation d'un système d'arrosage automatique pour le jardin d'école : question des enseignants sur le fonctionnement de l'arrosage automatique. Proposition de Mr Diacono d'installer un programmeur géré avec une application. Question concernant le cerisier : coupe pour éviter les blessures des élèves.
- Pose film occultant salle de classe n°13. Vidéoprojecteur ne fonctionne toujours pas dans cette classe (depuis le début de l'installation).
- Fleurissement de l'école : des bacs et des bancs vont être ajoutés.
- Installation des bornes wifi dans les classes, dé-connectables comme préconisé par l'Education Nationale.
- Prêcablage des VPI dans les classes, prêtes à recevoir les VPI.
- Changement de quelques casiers de bureau élève.
- Modification du système d'alerte intrusion du PPMS : mise en place de répéteurs.
- Classes mobiles : début 2023
- Installation des VPI : vacances de Noël

- Travaux restant à faire :
 - **Questions de l'APIM :**
 - Problème d'éclairage devant le portillon évoqué l'an dernier et éclairage au portillon d'en haut.
 - Nettoyage de la pente d'accès à l'école, glissante avec les fruits de l'arbre.
 - Installation d'un parc à vélo et trottinettes en bas de la descente. Problème de sécurité utilisation des vélos et trottinettes. Demande d'une pose de panneau ou intervention de la police municipale. Emplacement du parc à vélo/ sécurité de l'accès.
 - Équipement informatique : VPI seront installés en décembre. En attente de la livraison des tablettes.
 - Aménagement du terrain de sport : travaux possibles en 2023.
 - Problème avec le système d'ouverture du portail de la garderie.
 - Préaux : 2023 priorités installation sur Bardou et par la suite la réfection des anciens préaux. Rencontre avec un bureau d'étude.
 - Dés-imperméabilisation de la cour : exemple donné de l'école de Montbazin qui a monté un projet en ce sens.
 - **Points relevés par l'école :**
 - Demande de changement du boîtier incendie dans les sanitaires.
 - Câbles de store des salles de classes sont tous cassés.
 - Installation d'un préau au-dessus de l'entrée des nouveaux bâtiments : 2023
 - Équipement des classes avec des VPI : Décembre 2023
 - Grilles de protection des poubelles : devis validés en attente d'installation
 - Non fonctionnement du VPI, classe 13 quelle solution ? Technicien qui ne trouve pas de solutions. 4 ans que la problématique dure.
 - Démontage prise au sol classe n°5 : tout doit être enlevé prochainement.
 - Salle classe n°3 et 4 disjoncte toujours et pas d'électricité dans le hall : pendant les vacances réparations envisagées.
 - Des casiers restent à changer : tout n'a pas été fait pendant les vacances.
 - Borne wifi dans la salle des maîtres : demande si possibilité d'utiliser la borne de l'Alaë qui n'est plus utilisée.

Organisation pédagogique de l'école.

Malgré des effectifs faibles pour cette rentrée, il n'y a pas eu de fermeture de classe.

- CP Mme Barcelo 15 élèves
- CP Mme Nicolas 15 élèves
- CE1 M Alonso 23 élèves
- CE1 Mme Rodriguez 24 élèves
- CE2 Mme Delmas 24 élèves
- CE2 Mme Lambolez 22 élèves
- CM1 Mme Thomas / M Mignot 20 élèves
- CM1 Mme Fleurquin / Mme Badoc 21 élèves
- CM2 Mme Lejeune / Mme Badoc 19 élèves
- CM2 M Mougnot / Mme Badoc 21 élèves
- Madame Fouzia Melloul, psychologue scolaire.
- Mme Sandrine Cizos enseignante spécialisée pour le suivi des enfants du voyage : intervient auprès d'une quinzaine d'élèves les mardis et jeudis.
- Mme Sandra Besson, enseignante Rased.
- AESH : Mmes Conrad, Quirant, Sap et Susa.

Les projets et les aménagements pédagogiques.

RASED.

Madame Besson intervient à raison d'une à deux demi-journées par semaine. Elle couvre les trois écoles de Marseillan ainsi que les écoles de Pomerols et de Pinet.

Psychologue scolaire couvre également les écoles de Marseillan, Pomerols, Pinet et Mèze.

AESH.

4 AESH, un peu plus de deux équivalents temps plein pour le suivi de 5 élèves. Nombre d'élèves notifiés en forte diminution cette année.

Évaluations Nationales CP /CE1 :

Elles se sont déroulées lors de la deuxième semaine de septembre. Les résultats ont été communiqués aux parents lors d'une rencontre avec les enseignants en même temps que la réunion de rentrée. Les réunions se sont bien déroulées.

Activités pédagogiques complémentaires.

Les APC se déroulent les mardis et jeudis de 12 h à 12 h 30. Les élèves travaillent par groupes de 6 élèves maximum.

Les stages de réussite.

Le stage de la fin du mois d'août a été annulé faute de participants.

Pas de stage prévu pour les vacances d'automne.

Projets spécifiques :

- Projets EPS :

- Natation. Les élèves des classes de CP à CM2 bénéficieront de 10 séances à la piscine Raoul Fonquerne de Sète.
- Voile. 7 séances pour les classes de CE2 à CM2. Les séances ont commencé avec du retard. Les élèves des 4 classes de CM1 et CM2 ont pu effectuer 1 à 2 séances à l'automne.
- Athlétisme, gymnastique, pour les élèves de CP à CM2. Les séances ont débuté au mois d'octobre. Avec intervenant.

- Projet mathématiques :

Participation au concours du Kangourou des mathématiques pour tous les élèves de l'école, programmé pour le jeudi 16 mars.

- Projet espagnol : Poste fléché : M. Alonso.

L'enseignement de l'espagnol concerne toutes les classes du CM1 au CM2. Échange de services entre les enseignants/ 45 mn de pratique par classe par semaine.

- Projets sciences :

- Intervention du CODES (Comité départemental d'éducation à la Santé) pour les classes de CP au CM1 (CP l'eau potable, CE1 l'équilibre alimentaire, CE2 l'hygiène, CM1 écrans, risques liés à l'usage d'Internet)
- Utilisation du jardin d'école : les 2 classes de CE2 et la classe de CM1 de Mme Fleurquin, plantations à l'autonome et au printemps.
- La ligue contre le cancer mènera une action de prévention sur les risques du tabac pour les élèves de CM2.

- Projets histoire :

- CE2 préhistoire ou moyen âge
- CM1 : visite des arènes et musée de la romanité à Nîmes.
- CM2 : visite de la mine témoin d'Alès et voyage en train à vapeur.

- Projets enseignement civique et moral :

- Conseil des élèves relancé cette année.
- Intervention du CODES (Comité départemental d'éducation à la Santé) : CM1 prévention du harcèlement, Internet.
- Intervention de la police municipale. CP environnement urbain, CE1 passager voiture et bus, CE2 permis piéton, CM1 équipement vélo et signalisation, CM2 Signalisation et maniabilité du vélo.
- Demande intervention de la gendarmerie de Marseillan et Florensac : CM2 permis internet. En attente de réponse.

- Projets culturels et arts plastiques :

- Le marché de Noël : APIM souhaite réunir l'école maternelle et primaire pour organiser un événement commun. La question du lieu est posée : parking de l'école, maison des associations ? Date possible : mardi 13 décembre à partir de 17H.
- La mairie offre aux élèves une séance de cinéma pour les fêtes de fin d'année : choix du film : Le chat Potté. Le 1^{er} décembre et 8 décembre le matin et goûter offert le vendredi 16 décembre.
- Les carrières de lumières du CE2 au CM2 avec travail en classe en arts plastiques au printemps avec l'utilisation du bus municipal et visite des Baux de Provence.

- Projet musique : projet avec conservatoire de musique de Sète. Avec une création d'un conte musical.

Représentation au mois de février. (5 classes concernées). Les 5 autres classes participeront peut-être si le conservatoire recrute un second intervenant.

- Projets pluridisciplinaires.

Classe de neige CP et CE1 intervention des enseignants, budget accepté par la mairie et doit être soumis à validation du conseil municipal. Du 20 au 24 mars. Le coût envisagé est de 160 euros pour les familles. Le CCAS pourra aider les familles.

Temps d'accueil des élèves, organisation des récréations, usage des sanitaires.

Question de l'APIM :

Certains élèves utilisent difficilement les sanitaires car ils sont souvent dérangés. Comment est assurée la surveillance des sanitaires ?

Réponse apportée :

L'équipe enseignante, au fil des années, a fait évoluer l'organisation de l'école afin de favoriser un climat scolaire plus serein. L'accueil du matin et du début d'après-midi se fait dans les classes. Les récréations sont décalées pour éviter les effets de groupe et la cohabitation des plus jeunes avec les plus grands. Une surveillance des sanitaires existe mais n'est pas continue. À la récréation, au moment du lavage des mains, les enseignants sont généralement devant la porte des blocs sanitaires. Des passages sont également effectués car les élèves ont tendance à se regrouper dans les sanitaires.

Traitement des cas de harcèlement.

Question de l'APIM :

« Quelle démarche est mise en place dans l'école ? »

Réponse apportée :

- Intervention de l'école à chaque fois qu'un problème est évoqué par les parents, les élèves
- Journée de prévention tous les ans dans les classes
- Prévention du CODES sur harcèlement sur les réseaux

Règlement d'école.

- Recueil de l'avis des parents : ok pour interdiction des objets de valeur à l'école.
- Reconduction du règlement d'école.
- Résultat du vote : voté à l'unanimité.

Présentation des exercices incendie et du PPMS.

Rappel des différents types d'exercices.

Exercice incendie, le 19 septembre.

Le signal est peu perceptible pour les classes situées aux extrémités de la cour. Le signal incendie n'est pas entendu par les classes du nouveau bâtiment lorsqu'il émane des anciens bâtiments. Pour l'exercice, le déclenchement a donc été effectué sur les deux bâtiments.

PPMS menace majeure, intrusion, le 17 octobre.

Le système d'alerte par signal visuel est maintenant opérationnel. L'installation de répéteurs permet une transmission du signal sur l'ensemble des classes.

Prochain exercice PPMS au mois de novembre : risque naturel (tempête) et risque chimique

Présentation du protocole sanitaire.

L'assouplissement du protocole a permis depuis la rentrée de regrouper les élèves des différentes classes. Dans les classes, les espacements entre les élèves ne sont plus exigés et permettent de revenir à une organisation pédagogique plus coopérative.

Le port du masque est maintenu uniquement pour les élèves et adultes cas contacts.

Signature du président
du conseil d'école :



Jean-François MOUGENOT

Signature du secrétaire
de séance :



Fanny BADO